

# Le nom : genre et nombre

---

## Texte à proposer

C'est une femme qui crie en courant. Elle porte quelque chose dans les bras et appelle un homme qui rase les murs en tenant un immense chameau par la bride.

— Toa le Marchand, je t'en prie, écoute-moi !

— Si tu crois que c'est le moment de bavarder !

— Ce n'est pas pour bavarder, Toa, c'est pour l'enfant. Prends cet enfant et emmène-le loin d'ici ! Il n'a plus de mère.

Elle tend le paquet qu'elle tient dans ses bras.

— Qu'est-ce que tu veux que je fasse d'un si petit enfant ? Il serait tout juste bon à boire mon eau ! Des flammes jaillissent soudain d'une fenêtre voisine. Toa sent les poils de sa moustache griller.

Daniel Pennac, *L'œil du loup*

## Recherche individuelle

Relève les noms de cet extrait. Classe-les selon qu'on peut les faire précéder de « un » ou « le », et « une » ou « la ». Classe à nouveau ces noms selon qu'ils désignent un seul être ou une seule chose, ou bien qu'ils désignent plusieurs êtres ou plusieurs choses.

## Collectivement

Correction à partir des propositions des élèves.

## Explications à donner

### Le genre

On peut classer les êtres vivants selon leur sexe : homme ou femme, mâle ou femelle. Les noms qui les désignent sont rangés en 2 groupes qui correspondent à ces 2 "genres" : noms masculins (homme, enfant, Marchand, chameau...), noms féminins (femme, mère...).

Mais tous les noms ont un genre, même ceux désignant des choses n'ayant pas de sexe (murs, bras, bride...). Dans la langue française, tous les noms que l'on peut faire précéder de « un » ou « le » sont du genre masculin, tous ceux que l'on peut faire précéder de « une » ou « la » sont du genre féminin. Dans d'autres langues, comme par exemple la langue allemande, les noms de choses ne sont ni masculin, ni féminin : il existe un troisième genre pour désigner les choses, qui est le genre neutre. Dans la langue anglaise, les noms n'ont pas de genre grammatical.

Les noms masculins de personnes ou d'animaux peuvent généralement être mis au féminin : un épicier, une épicière - un employé, une employée - un tigre, une tigresse.

Collectivement: demander aux élèves de proposer des noms de personnes ou d'animaux, et de trouver leur féminin s'il existe.

### Le nombre

Les êtres ou les choses peuvent se compter. Quand le nom ne désigne qu'un seul être ou qu'une seule chose, il est au singulier (femme, moustache...). Lorsqu'il désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses, il est au pluriel (bras, murs, flammes...).

**Attention** : même lorsque le nom désigne un ensemble de choses, s'il n'y a qu'un seul ensemble, ce nom est au singulier. Par exemple le mot "foule" désigne un ensemble de personnes, mais lorsque j'écris "la foule" il n'y a bien qu'un seul ensemble, donc "foule" est au singulier.

## Compléments utiles pour l'enseignant

Guide de correction rapide pour les noms du texte de recherche:

noms masculins	noms féminins	noms au singulier	noms au pluriel
bras - homme - murs - chameau - Toa - Marchand - enfant - paquet - poils	femme - bride - mère - eau - flammes - fenêtre - moustache	femme - homme - chameau - bride - Toa - Marchand - enfant - mère - paquet - eau - fenêtre - moustache	bras - murs - flammes - poils

### Note sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre:

Une vive controverse règne sur les usages à adopter en matière de féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre. Il est difficile d'en tirer des règles claires et précises tant les avis divergent entre gouvernement, académiciens, grammairiens, linguistes, journalistes... Le maître devant être en mesure de répondre aux questions susceptibles de se poser en classe, il est recommandé d'enseigner aux élèves les règles qu'impose la grammaire, et de signaler qu'existe une polémique à ce sujet, sur la base de propositions de nouveaux usages. Dès lors il sera nécessaire de faire preuve d'une certaine souplesse dans la correction, en rappelant d'une part les règles grammaticales et en informant d'autre part de certains usages ou recommandations actuels.

Quelques sources sur le sujet:

Circulaire du 6 mars 1998 : circulaire rédigée par le Premier ministre Lionel Jospin à l'adresse des membres du gouvernement leur demandant d'utiliser les formes féminines dans leurs documents officiels et à la Commission générale de terminologie et de néologie de remettre un rapport sur la question.

<http://www.admi.net/jo/19980308/PRMX9802741C.html>

Résumé des observations et des recommandations de la Commission générale de terminologie et de néologie (octobre 1998).

<http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/resume.html>

Rapport sur la féminisation des noms de métier, grade, fonction et titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie.

<http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html>

Règles rédigées par l'INaLF (Institut national de la langue française) : site présentant les règles que préconise l'INaLF pour former les noms féminins à partir des noms masculins.

<http://atilf.atilf.fr/gsovay/scripts/feminin.exe>

Le point de vue de l'Académie française.

<http://www.academie-francaise.fr/langue/index.html>